



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E106918

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2027

ÉDITÉ LE

29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 798 845 632 R.C.S.

Siret : 798 845 632 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4026843

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 536504/12

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 536504/12

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : GUILLET JOHANN

5 RUE FRANCOIS URANO
08000 WARCQ

Téléphone : 03 24 37 71 26

Portable : 0664095130

Site Internet :

E-mail : johanguillet@orange.fr

Responsabilité légale :

GUILLET JOHANN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/06/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	10/06/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	10/06/2026
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.